Bienvenue à la Faculté des sciences et du sport

Inscription administrative via Parcoursup



Qui est concerné par ce tuto ?

Les candidats ayant eu :

- ✓ Le baccalauréat 2024
- L'admission sur « Parcoursup » validée et n'ayant jamais été inscrit au sein d'Aix Marseille Université

Afin d'éviter les doubles inscriptions, si vous avez déjà été inscrit ou en si vous êtes en réorientation, vous devez passer par **votre Environnement numérique de travail (ENT) obligatoirement** (voir tuto réorientation, réinscription)

En cas de perte de vos codes d'identification, réinitialiser en cliquant sur aide. Si le problème persiste, contacter l'adresse suivante : <u>deve-assistance@univ-amu.fr</u>



ENT AMU



INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DIFFÉRENTES ÉTAPES

> 1^{ére} étape : C.V.E.C La Contribution Vie Etudiante et de Campus

> 2^{ème} étape : Inscription administrative en ligne IA WEB via « Parcoursup »

> 3^{ème} étape : Activation du compte ENT : Environnement Numérique de Travail

> 4^{ème} étape : Téléchargement des pièces justificatives STAPS :

https://fss.univ-amu.fr/fr/candidature-inscription/liste-pieces-fournir

Vous avez effectué votre choix de sport concernant l'APSA Spécialisée par le lien suivant :

Pour Marseille :

https://forms.gle/Y79ceSHBR3aaACC98

Pour Gap :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSdmBjorlQZlym5Kz88Kl3ZDelEOImt69fzsJYkbtwtQtzJemw/viewform?usp=pp_url

Nous vous rappelons que ce choix est obligatoire pour que votre inscription soit validée.

ATTENTION ! Si vous ne l'avez pas fait vous devez impérativement vous connecter sur les liens ci-dessus.



CVEC : la 1^{ère} étape obligatoire à l'inscription et qui ne remplace pas l'inscription !

Parcoursup, CVEC, inscription et orientation

Vous acquitter de la CVEC, une démarche obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur



Avant de vous inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, vous devez fournir une attestation d'acquittement de la CVEC, la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC). Comment ? Pourquoi ? On vous explique.

Plus d'infos : <u>https://cvec.etudiant.gouv.fr/</u>



Qu'est-ce que la CVEC ?

Chaque étudiant en formation initiale ou reprise d'étude dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir son attestation d'acquittement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus par paiement ou exonération en qualité de boursier avant de s'inscrire à l'université.

Cette cotisation est destinée à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé, à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants.

Elle n'est à payer qu'une seule fois par an, même si vous vous inscrivez dans plusieurs établissements d'enseignement Supérieurs.

La loi prévoit qu'elle est collectée par le **CROUS** (**C**entre **R**égional de <u>**C**</u>uvres **U**niversitaires et **S**colaires). D'un montant de 103.00 euros, on peut y être assujetti/e ou en être exonéré/e en fonction des cas (<u>ex</u> : boursiers). Les boursiers qui ont déjà reçu leur attribution conditionnelle de bourse 2024-2025 sont détectés automatiquement sur le site : <u>https://cvec.etudiant.gouv.fr</u> et doivent télécharger à l'issue de la démarche en ligne leur attestation d'acquittement de la CVEC, sans payer ni avancer les frais.

Vous avez payé votre CVEC alors que vous êtes boursier ?

La demande de remboursement se fait sur le site de la CVEC <u>https://cvec.etudiant.gouv.fr</u> entre le 1er Septembre 2024 au 31 Mai 2025.



Obtenir son attestation CVEC : <u>https://cvec.etudiant.gouv.fr</u>

Correspondance entre les informations sur le profil Parcoursup et mes services étudiants

20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER Découverte des formations			22 JANVIER - 12 MARS INCLUS Inscription et formulation des voeux		
Over the second seco	onsulter les répon a phase d'admissi	ses des form on.	ations le 19 ma	i à partir de	17 h et
Mon tableau de k	ord >				
MON PROFIL	MA SCOLARIT	E MESA	CTIVITÉS M	E S VOEUX	ADMI:
lentité État civil	Coordonnées	Mot de passe	Adresse e-mail	Représenta	ants I
Identité Civilité : Mme Nom de famille :	BERNARD	+			
Prénom : Sophie					
Deuxième préno	m :				
Troisieme preno	m :				

- Au moment de vous inscrire pour obtenir l'attestation de paiement de la CVEC, vérifiez que les renseignements saisis correspondent exactement aux informations indiquées sur le **site Parcoursup** :
- « Nom, prénom, date de naissance et INES (Identifiant National Etudiant pour l'Enseignement Supérieur) en tenant compte des tirets, accents et double-tirets, dans l'ordre des noms composés et prénoms

Toute erreur bloquera la procédure. Sans cette correspondance, des probl<mark>èmes peuvent survenir au moment de l'inscription en</mark> ligne.

TTESTATION DE CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE C	CAMPUS
de l'attestation : AIX0	
vilité : Madame	
om patronymique : BERNARD	
énom : SOPHIE	
é(e) le : 26/11/1974	
INE : C	
nise le : 19 mai 2020 à 10:34	



1. Connectez-vous ou créez VOTRE PROPRE compte sur <u>MesServices.etudiant.gouv.fr</u>

2. Indiquez la ville où vous allez poursuivre vos études.





OBTENIR VOTRE ATTESTATION

En cas de demande d'exonération ou de palement en espèces dans un guichet de la Poste, un mail

OÙ RETROUVER VOTRE

ATTESTATION



Modèle attestation CVEC et lien avec l'inscription administrative





2^{ème} étape : Inscription administrative en ligne via PARCOURSUP

Munissez-vous des numéros :

Votre numéro Parcoursup (Numéro vous permettant de vous connecter sur la plateforme PARCOURSUP) Votre numéro de l'attestation CVEC : N° de l'attestation AIX0

> Vous devez retourner sur le site PARCOURSUP dans « admission » et cliquez sur « inscription administrative »





Comment obtenir son attestation d'admission Parcoursup





INSCRIPTION IA WEB - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

INSCRIPTION WEB - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-202

Ce service numérique d'inscription administrative est réservé aux étudiants qui ne se sont jamais inscrits à l'Université d'Aix Marseille. Préconisations : utiliser Mozilla Firefox, pas de tablette ou de smartphone.

Le paiement s'effectue par carte bancaire en mode sécurisé, sauf indication contraire.

OUVERTURE DU SERVICE NUMERIQUE

Tous les niveaux sauf 1ère année de Licence et BUT, PASS, PEIP : 28 JUIN 2021, à 14 heures

1ère année de Licence et BUT, PASS, PEIP: 7 JUILLET 2021, à 14 heures

FERMETURE ESTIVALE DU SERVICE

Le service sera fermé du 23 JUILLET 2021 à midi au 23 AOUT 2021, 14 heures

LES DATES D'UTILISATION DE CE SERVICE VARIENT SELON LE NIVEAU DE VOTRE FILIÈRE ET DE VOTRE COMPOSANTE (consulter le site de la composante pour information)

Etudes en France : Vous recevrez un mail vous communiquant votre identifiant dès que l'inscription sera possible

L'inscription se déroule par étapes :

1: se connecter sur le service du CROUS MesServices.Etudiant.gouv.fr

Les étudiants inscritis en Formation initiale, les étudiants en contrat d'apprentissage, les étudiants en reprise d'études non financées, les élèves de CPGE et les élèves des IFSI doivent mettre à jour leur situation au regard de la Contribution Vie Etudiante et de Campus : la saisle du numéro du certificat CVEC est OBLIGATOIRE (qu'elle soit payée ou exontérée) pour finaliser l'inscription administrative. Les stagiaires de Formation continue, les étudiants en échange international accueil, les étudiants en contrat de professionnalisation ne sont pas concernés par la CVEC.

2 : Inscription administrative

Après avoir pris connaissance du règlement intérieur, cliquer le bouton « Continuer » pour procéder à votre inscription administrative.

3 : Paiement

Seuls les étudiants en formation initiale s'acquittent de leurs droits en ligne. Pour les autres régimes d'inscription, le dossier sera mis à jour par la scolarité. Merci de ne pas vous reconnecter.

<u>Cas particulier des étudiants boursiers</u>: Les boursiers dont le dossier n'a pas été traité par le CROUS sont mis en attente de paiement. <u>Merci de ne pas vous reconnecter</u>.

4 : Communication après inscription

Réception de deux mails sur votre boite mail personnelle. Le prener communique l'identifiant et le mot de passe d'activation de votre compte étudiant. Le second communique la liste des neces à télécharger et des informations spécifiques à votre scolarité.

5 : Téléchargement des pièces

Après activation de votre compte étudiane, vous avez accès au téléchargement des pièces demandées.



Continuer >>

Lisez les instructions

Cliquez sur la case « Règlement intérieur » et continuez.

Vous serez dirigé sur la fenêtre d'authentification



INSCRIPTION IA WEB - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Lisez les informations

Complétez votre identifiant et votre date de naissance

L'identifiant pour vous connecter au service numérique d'inscription en ligne IAPrimo correspond à votre numéro Parcoursup précédé de P24 et du nombre de zéro nécessaire pour former un code à 10 caractères.

Nous allons vous donner un exemple.



Informations :

Date de n Exemple 2

Aide (Utilisation du service numérique) Mentions Légales

ETUDIANTS : Veuillez consulter le site de votre composante d'enseignement (UFR, facultés, instituts, écoles...) pour connaître le calendrier des inscriptions administratives par filière. ELEVES DE CPGE : La service numérique d'inscription administrative sera ouvert à compter du 01/09/2021 jusqu'au 15/10/2021 inclus. ETUDIANTS ADMIS EN MASTER 1 et MASTER 2 SELECTES : Les évices reçu un avis favorable sur liste principale à leur admission en Master 1 ou 2 sélectifs, devront faire valoir leur droit à inscription avant le 22 juillet 2021. Au-délà, ils seront considérés démissionnaires et ne pouront plus utiliser le service numérique. ETUDIANTS EN CESURE : Vous bénéficiez d'un tarif réduit des droits d'inscription. L'inscription par le service numérique es pernet pas l'exonération des droits. Vous déves prendre un rendez-vous pour vous inscription. EIN REPRISE D'ETUDES : L'inscription peut être possible par le service numérique selon les composantes. Votre dossier sera mis en attente de paiement et régularisé par la scolarité dès production des justificatifs.

La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes. Les candidats admis en période complémentaire Parcoursup (hors PACES) au delà du 17 septembre 2021 effectueront leur inscription administrative en scolarité sur rendez-vous et téléchargeront dans leur dossier Parcoursup leur attestation d'admission. Lien de prise de rendez-vous : https://eris.univ-amu.fr Préalablement à votre inscription, vous devez vous être connecté(e) sur le site du CROUS : https://www.messervices.etudiant.gouv/rⁱⁿ pour mettre à jour votre situation au regard de la CVEC (contribution Vie Etudiante et de Campus) : la saisie du numéro du certificat CVEC est OBLIGATOIRE (que la CVEC soit payée ou exonérée). Le paiement des droits d'inscription s'effectue OBLIGATOIREMENT par carte bancaire, sauf pour les boursiers en attente de traitement de leur demande par le CROUS, qui finaliseront leur inscription auprès du service de la scolarité en produisant l'attestation d'attribution conditionnelle de bourse. INFORMATION IMPORTANTE : Si votre inscription est en attente de paiement, vous ne devez en aucun cas vous reconceter sur le service en liguer contexion effacera vos saisies précédentes. Les étudiants BOURSIERS de POLYTECH ne doivent pas régier les droits en ligne (choisir paiement différé). Leur inscription sera régularisée par la scolarité et le paiement s'effectuera lors du rendez-vous. Veuillez-vous munir des informations suivantes : INES, INE ou BEA ; le numéro de certificat de CVEC ; une carte bancaire.



Bacheliers ayant candidaté sur PARCOURSUP : Votre identifiant de connexion est le même que celui du site de PARCOURSUP précédé de 2011, Par exemple, si votre identifiant PARCOURSUP est 3436, votre identifiant pour vous inscrire sera : P210003456, Vous devez insérer des zéros 0 entre P21 et votre identifiant pour obtenir un code de 10 caractères.

Etudiants de Polytech ayant postulé sur SCEI : Votre identifiant de pré-inscription est le même que celui de SCEI précédé de B21. Par exemple, si votre l'orctifiant SCEI est 3456, votre identifiant pour vous inscrire sera : B210003456. Vous devez insérer des zéros 0 entre 821 et votre identifiant pour obtenir un code de 10 caractères.

Pour les autres applications de condidature, l'identifiant est le code qui vous a été communiqué au moment de la création de votre dossier de candidature.

* Etudiants Etudes en France : un mail sera advessé automatiquement par nos services dès que l'inscription sera possible. Votre identifiant sera fourni sur ce mail.

* 4	- i
Identifiant :	
aissance au format jjmmaaaa.	
3061994 pour le 23 juin 1994.	

Continuer



Identifiant IA WEB Ex.: Numéro de DOSSIER Parcoursup : <u>58945</u>





2

Cliquez sur confirmer pour valider votre identité



Sélectionnez votre vœu et cliquez sur continuer pour valider votre choix.

Inscription Administrative Inscription Ad

1. Valider votre identité

2. Suivre la procédure



Pour tout problème lié à l'INES ou l'INE : Contacter l'assistance : <u>deve-assistance@univ-amu.fr</u>

3^{ème} étape : Activation du compte ENT

Après la procédure d'inscription en ligne, vous recevez un mail de confirmation d'inscription qui vous permettra d'activer votre compte ENT. <u>Attention :</u> Vous avez un <u>délai de 48 heures</u> pour valider votre adresse de messagerie et poursuivre la création de votre compte. Passé ce délai, il vous faudra recommencer la procédure d'activation du compte ENT.

Bonjour,

Aix+Marseille Université

Bienvenue parmi les 75 000 étudiants d'Aix-Marseille Université, la plus grande université du monde francophone !

L'identifiant et mot de passe qui vous sont communiqués ci-dessous vous permettront d'activer votre Environnement Numérique de Travail

(ENT). Cet outil, qui vous accompagnera tout au long de vos études, vous permettra d'accéder a plus de 30 services dont :

·votre certificat de scolarité

votre messagerie

·la plate-forme de cours en ligne (AMETICE)

•votre emploi du temps

·la plate-forme de stages en ligne (IPRO)

- votre calendrier d'examens
- ·l'accès à vos notes

·la bibliothèque universitaire

•SPORT AMU (inscriptions sur http://agon.univ-amu.fr)

Pour activer votre ENT voici les codes que vous devez utiliser :

identifiant : d9999999

mot de passe initial : mypassword INES

Nous vous invitons dès à présent à vous rendre sur l'adresse ci-dessous : <u>https://sesame.univ-amu.fr</u> - Puis cliquer sur l'onglet "Activation de votre compte" en suivant toutes les indications du site.

L'INE ou INES est l'Identifiant National Étudiant. Il se compose de 11 caractères. Il vous est attribué dès lors que vous vous inscrivez au baccalauréat. Vous le trouverez sur votre convocation aux épreuves du baccalauréat, sur votre relevé de notes du baccalauréat. Si vous avez déjà été inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur sur vos relevés de notes ou sur vos certificats de scolarité.





<u>Attention</u> : toutes les informations de l'université sont envoyées sur votre adresse d'étudiant via votre ENT.</u>

prenom.nom@etu.univ-amu.fr

Pensez à regarder fréquemment vos emails ou à faire un transfert sur votre boîte email personnelle.





4^{ème} étape : Télécharger les pièces justificatives sur l'ENT dans « menu scolarité » « pièces justificatives »



Cette étape est obligatoire

La vérification des pièces déposées conditionnera la remise de votre carte d'étudiant





Mise en ligne des pièces demandées via votre ENT

Les étudiants qui n'ont pas pu joindre les pièces justificatives doivent impérativement les scanner puis les insérer dans <u>leur ENT</u> (rubrique Scolarité - Pièces Justificatives).

Ces pièces vous sont demandées obligatoirement pour la constitution de votre dossier d'étudiant. Elles sont indispensables à votre **inscription ou votre réinscription et seront conservées jusqu'à établissement de votre dernier diplôme.**

N'oubliez pas de <u>vérifier l'état de traitement de vos pièces justificatives</u> (en attente, validées ou rejetées) puis procéder aux ajustements nécessaires, le cas échéant.



Liste des pièces justificatives

- Attestation d'admission Parcoursup (cf, voir page 10)
- Attestation de participation à la journée Défense et Citoyenneté
- Enfant mineur : Autorisation parentale manuscrite signée du responsable légale, accompagnée de la photocopie de sa carte d'identité
- Autorisation pour droit à l'image / cession de droit à l'image
- Choix APSA LICENCE 1^{ère} année Marseille / Gap : « Google Forms » (cf, voir lien page 2)
- Justificatif d'identité en cours de validité (copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de tout autre document officiel attestant de l'identité)
- Certificat médical STAPS couvrant l'année universitaire 2024-2025
- Attestation C.V.E.C pour l'année universitaire 2024-2025
- Relevé de notes du baccalauréat ou du diplôme étranger équivalent au bac (contrôle diplôme et /ou Identifiant National Etudiant unique)
- Une photo d'identité récente et conforme aux normes Format 35x45mm
- Attestation d'assurance « Responsabilité Civile » (avec mention extra-scolaire pour les attestations scolaires et stage professionnel pour ceux effectuant une période de stage) couvrant l'année universitaire 2024/2025 – Pensez à fournir à la scolarité la prolongation d'assurance si la date d'expiration ne couvre pas l'année universitaire.
- Extrait de la liste du Ministère de la Jeunesse des Sports avec le nom de l'étudiant Site <u>http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/</u>
- Pour les inscriptions administratives à GAP télécharger la fiche administrative LICENCE 1/LICENCE 2/LICENCE 3



L'inscription administrative – I.A

Elle est votre point d'entrée à l'université

Elle se concrétise par la délivrance du certificat de scolarité téléchargeable via ENT.



Vous trouverez votre certificat dans « Mon dossier étudiant » : « certificat de scolarité » après finalisation de votre inscription et règlement des droits de scolarité





Complétez le formulaire en ligne jusqu'au paiement

Les frais de scolarité pour une inscription en LICENCE Se référer pour les Tarifs

Droits universitaires https://fss.univ-amu.fr/fr/candidature-inscription

Les étudiants boursiers bénéficient d'une exonération des droits de scolarité.

- Vous avez reçu votre notification de bourse : vous êtes boursier, vous n'avez pas de règlement à effectuer et pouvez finaliser votre inscription.
- Vous êtes en attente de réponse du CROUS concernant votre demande de bourse : vous devez contacter la scolarité aux adresses mails indiquées voir sur notre site : https://fss.univ-amu.fr/fr/scolarite) ou plus loin dans la rubrique contacts scolarité (page 24/25).



Récupérer ou mettre à jour sa Carte Etudiante



2024-2025

La carte d'étudiant est valable pendant tout votre cursus universitaire.

Elle présente obligatoirement votre photo et comporte le sticker de l'année en cours.

Elle vous sera remise au Service Scolarité - bureau de votre année d'études dès la rentrée

(après vérification des pièces justificatives déposées lors de l'IA WEB).

Informations données par mail et sur le Site : <u>https://fss.univ-amu.fr/</u>

Merci de consulter régulièrement le site.



Les étudiants en césure

Les candidatures doivent être déposées durant des périodes définies

Trois périodes différentes selon la date de départ en césure souhaitée et selon votre profil (étudiant ou futur étudiant) :

 Vous avez formulé un vœu Parcoursup pour effectuer une césure avant votre entrée en Licence 1ère année et vous souhaitez partir en septembre 2024 pour un ou deux semestre(s) :

Candidatez à la Césure :

https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/etudiants-vous-avez-un-projet-candidatez-la-cesure





<u>Très important</u> : Information Bourse

Tout étudiant bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux a le statut de boursier de l'enseignement supérieur.

À ce titre, il a des droits mais également des obligations, concernant notamment :

L'assiduité aux cours, travaux dirigés, travaux pratiques

La présence à tous les examens : contrôles continus, contrôles terminaux (écrits et/ou oraux).

Le manquement à l'obligation d'assiduité et l'absence aux examens

entraîneront systématiquement la **suspension de la bourse** ainsi que le reversement des sommes déjà perçues.

Site CROUS : <u>https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole</u>



Scolarité : Bureau d'inscription et du suivi de l'étudiant

Pour tout renseignement et toute démarche, veuillez-vous adresser au bureau de scolarité de votre année d'études :

LICENCE 1^{ère} année : Portail parcours accès santé Marseille / parcours sciences du sport Marseille

......Tél. : 04 13 <u>.....@univ-amu.fr</u>

- □ LICENCE 2^{ème} année : Portail parcours accès santé Marseille/ parcours sciences du sport Marseille Aurélie GLOWACZ Tél. : 04 13 94 19 54 <u>aurelie.glowacz@univ-amu.fr</u>
- □ LICENCE 3^{ème} année : Portail parcours accès santé Marseille / parcours sciences du sport Marseille Brigitte HAENLIN Tél. : 04 13 94 60 15 <u>brigitte.haenlin@univ-amu.fr</u>

MASTER 1 et 2 EOPS/MS: Hélène BICAY Tél. : 04 13 94 60 12 <u>helene.bicay@univ-amu.fr</u>
 MASTER 1 et 2 APAS/ IEAP Tronc commun (IEMH/FHIE/BTI) : Delphine DEPEYRES Tél. : 04 13 94 60 14 <u>delphine.depeyres@univ-amu.fr</u>
 MASTER 2 BTI : Delphine DEPEYRES Tél. : 04 13 94 60 14 <u>delphine.depeyres@univ-amu.fr</u>

D.E.S.U. Optimisation de la performance Physique en Sport : Françoise CAIRE Tél. : 04 13 94 60 13 <u>francoise.caire@univ-amu.fr</u>
 D.U. Préparation aux concours de la sécurité intérieure : Françoise CAIRE Tél. : 04 13 94 60 13 <u>francoise.caire@univ-amu.fr</u>

□ Formation Continue : Carole FANCHON Tel. : 04 13 94 59 37 carole.fanchon@univ-amu.fr



Scolarité/Pédagogie « Antenne de Gap »

Sophie GARCIA Tél. : 04 13 94 48 34 sophie.garcia@univ-amu.fr

Scolarité/Pédagogie « Antenne Aubagne »

Stéphanie JEAN-SOGUERO Tél. : 07 62 38 49 33 stephanie.JEAN-SOGUERO@univ-amu.fr

Cyril PEYRE Responsable du site cyril.peyre@univ-amu.fr





Pour toutes informations :

SITE WEB FSS : https://fss.univ-amu.fr

SITE WEB SCOLARITÉ : https://fss.univ-amu.fr/fr/scolarite

Nouvel étudiant : Informations pratiques :

https://fss.univ-amu.fr/fr/candidature-inscription/inscription-licence-annee1/informations-pratiques

Merci de consulter le site pour d'autres informations utiles (calendriers de rentrée...)



Suivez-nous sur Facebook <u>https://www.facebook.com/fssmarseille</u>

Instagram <u>https://www.instagram.com/fss_marseille/?hl=fr</u>

Linkedin <u>https://www.linkedin.com/company/facult%C3%A9-des-sciences-du-sport-d-aix-marseille-universit%C3%A9/?viewAsMember=true</u>



Statut d'étudiant Sportif de Haut Niveau (SHN)





Concilier le sport de haut niveau et les études universitaires => Aménagements d'études individualisés



Référent SHN-FSS : Alberic MALFATTI <u>Alberic.malfatti@univ-amu.fr</u>

Candidature pour l'obtention du statut SHN via E.Candidat : <u>https://www.univ-amu.fr/fr/public/sportifs-de-haut-niveau</u>

En cas de problème : <u>deve-assistance@univ-amu.fr</u>









LES DEMARCHES :

- Vous devez créer un dossier candidature sur E.Candidat pour demander le statut de Sportif Haut Niveau AMU (SHN-AMU).
- 1) Rendez-vous sur la plateforme E.Candidat (ENT > Scolarité > E.Candidat) ou bien à l'adresse <u>https://candidatures.univ-amu.fr/</u>: Créer un compte de candidature si vous n'avez pas déjà utilisé E.Candidat pour l'année universitaire concernée. Pensez bien à renseigner vos informations personnelles avant de pouvoir candidater sinon vous ne pourrez pas accéder au dépôt des pièces jointes.
- 2) Choisir le centre de candidature d'inscription : il s'agit de votre composante d'inscription pour l'année universitaire concernée ou la composante où vous avez confirmé votre vœu suite à un avis favorable
- 3) Compléter et transmettre un dossier de candidature pour le statut de Sportif de Haut Niveau.
- 4) Suivre l'avancement de l'instruction de votre dossier par mail et sur la plateforme E.Candidat.

Si vous n'arrivez pas à accéder à l'interface permettant de télécharger les pièces justificatives, contactez l'assistance de la DEVE à cette adresse : <u>deve-assistance@univ-amu.fr</u> et Romain Ferrer : <u>romain.FERRER@univ-amu.fr</u> <u>amu.fr</u>



<u>INSCRIPTION PEDAGOGIQUE L1</u> Réaliser en ligne son inscription pédagogique.

- Les inscriptions pédagogiques s'effectueront en octobre pour : le semestre 1
- Les inscriptions pédagogiques s'effectueront en février pour : le semestre 2

(les dates seront communiquées ultérieurement sur le site de la FSS)

- L'inscription pédagogique est complémentaire à l'inscription administrative. Elle est **obligatoire** et vous permet de confirmer votre **présence aux examens**. Elle conditionne les examens de fin de semestre.
- Sans inscription pédagogique, vous ne pourrez pas passer les examens et vous ne pourrez pas recevoir un relevé de notes.
- L'inscription pédagogique s'effectue sur votre ENT.





- AVANT DE FAIRE VOTRE IP vous devez :
- 1 avoir finalisé et payé votre inscription administrative (IA)
- 2 avoir déposé vos pièces justificatives et qu'elles soient validées
- 3 allez sur votre ENT SCOLARITE INSCRIPTION PEDAGOGIQUE
- Vous devez vous connecter avec votre n° étudiant (sans la lettre de votre nom) et votre date de naissance.
- Une fois dans votre inscription pédagogique en ligne et après avoir vérifier vos informations personnelles, vous cochez vos enseignements pour le semestre.
- La page qui s'affiche reprend vos données personnelles (vous pouvez la consulter à tout moment)
- Cliquer sur continuer
- La page suivante, affiche la formation ou vous êtes inscrit,
- Sélectionnez le semestre d'études
- La page suivante correspond à l'inscription pédagogique c'est-à-dire à l'inscription aux enseignements de la formation. <u>PENSEZ A REGARDER A GAUCHE IL Y A UNE</u> <u>LEGENDE</u>
- Cliquer sur la flèche rouge Bordeau pour vous inscrire aux enseignements du semestre, il faut obligatoirement les cocher et en même temps vous pouvez les visualiser. Une fois tous vos choix fait vous pouvez continuer.
- La page suivante reprend l'ensemble des enseignements que vous avez choisi.
- Contrôlez votre saisie et ensuite valider votre inscription
- Editez votre contrat pédagogique, en bas de page choisissez le format pour l'impression ou de le recevoir par envoi électronique.



- Pour les BONUS qui sont facultatifs vous devrez faire votre IP aux dates d'ouvertures : (dates à venir).
- Si vous ne choisissez pas de bonus vous devez cocher obligatoirement la case pas de bonus, sinon vous choisissez la case de bonus qui vous intéresse.



Bonne rentrée universitaire STAPS !